

Benoît Danzin

L'Homme aux deux ânes



Un peu d'histoire

Par la copie d'un acte notarié, j'ai récemment découvert cette saga familiale ; celle de mon arrière-grand-père et d'un grand-oncle, dont je n'avais jamais entendu parlé. Or, il s'agissait quand même du frère cadet de mon grand-père !

D'après ce document, mon aïeul était sans profession. Il n'était pas cultivateur comme bon nombre de ses concitoyens de l'époque, même s'il possédait bien quelques lopins de terre. Il n'était ni ouvrier, ni artisan, ni même rentier : simplement, sans profession. Quelle blague ! Pouvait-on vivre sans revenus à cette époque avec la charge d'une grande famille ? Il faut bien une activité pour pouvoir subsister, la monnaie ayant remplacé le troc depuis bien longtemps !

C'est ainsi que j'ai découvert son « activité » ; car il en avait bien une, bien secrète : contrebandier !

Expérience que nul n'affiche sur son curriculum vitae, ni sur sa porte, bien entendu !

Mon arrière-grand-père faisait de fréquents voyages en Belgique accompagné de deux ânes, rapportant à chaque fois, une importante quantité de tabac.

Quasi importateur en gros, en quelque sorte mais, sans passer par la douane ! C'était tout bénéfice !

La Belgique paraît si éloignée de son domicile que j'eus du mal à le croire. Mais, à bien regarder la carte de la région, à travers champs et, à pied comme il était d'usage à cette époque, il n'y a que deux à trois heures de marche. Le parcours était sans doute écourté par les sentiers de traverse empruntés couramment à cette époque. Sentiers aujourd'hui disparus suite aux nombreux remembrements, ou anciennes servitudes combattues par les propriétaires, mais qui permettaient alors un parcours en ligne droite, comme à vol d'oiseaux. Nos routes goudronnées d'aujourd'hui en double la distance !

Cette région du nord fut longtemps un pays aux frontières sans cesse chamboulées, par les anciennes royautés, puis par la révolution, l'empire et les républiques.

Mon aïeul n'était, somme toute, qu'un « artisan » comparé aux quantités, parfois passées en fraude à la charnière de ces deux siècles. Un peu plus tard, avec l'apparition de l'automobile, cela deviendra une industrie.

Il n'a sans doute jamais péché par excès ni gourmandise, lui permettant de consacrer presque

toute sa vie à ce trafic sans se faire prendre. Auquel cas, nous en aurions eu des échos ! Mais, de cette époque, et de son activité illicite soupçonnée mais jamais prouvée, il est demeuré un sobriquet, longtemps porté, par cette branche de la famille : « les coquins » !

Si je me suis longtemps demandé pourquoi ce surnom, j'en ais aujourd'hui l'explication !

Avec ses quelques lopins de terre hérités de ses ancêtres, sa maison et cette activité, il a fait vivre et il a éduqué sa famille nombreuse. Il a donné une instruction à la plupart de ses enfants, un métier à chacun de ses fils et la nichée était nombreuse ! L'aîné, mon grand-père, était cuisinier, tout comme le cadet.

J'ai peu de détails sur la vie de mes grands-tantes, n'en ayant connu que deux. L'une d'elle, répondait au sobriquet de « Du Gauché », sans doute le surnom de feu son époux qui n'était pas droitier (c'était la femme du gaucher).

Ces grands-tantes, nous les visitons surtout à la nouvelle année. La Dugauché nous donnait comme étrennes une pièce en aluminium nous permettant à peine d'acheter un caramel.

Par déduction avec les quelques bribes bien réelles de sa vie et les témoignages transmis, je reconstitue ici l'histoire de mon arrière-grand-père paternel. J'imagine et je romance l'inconnu à ma façon, en y ajoutant quelques personnages – pas toujours aussi imaginaires que ça – en précisant

toutefois « que toute ressemblance avec des personnes connues ou ayant existées ne serait que purement fortuites », ou alors... dans une autre vie !

J'emploierai comme nom d'auteur, en hommage à mes ancêtres, Benoît Danzin ; prénoms de mes arrières-grands-pères et nom de famille de mon arrière-grand-mère. En recherchant les origines de cette dernière, j'ai plus souvent retrouvé son patronyme en Belgique qu'en France, et plus justement dans les lieux décrits. Mes investigations dans les registres d'état-civil ne m'ayant pas permis d'identifier son lieu de naissance, il est facile d'imaginer qu'elle n'habitait qu'à une vingtaine de kilomètres, mais de l'autre côté de la frontière. Ce n'était, sommes toutes, qu'un seul et même pays !

J' imagine facilement, qu'ayant fait sa connaissance et suite à de nombreux allers-retours en Belgique durant ses fiançailles, lui est apparue sa « vocation » de contrebandier.

Je me demande parfois si ce déni de profession ne risquait pas d'attirer l'attention sur lui plutôt que de le noyer dans la masse des actifs. Cette inactivité serait aujourd'hui, rapidement, considérée comme suspecte ! Elle est souvent le signe d'une activité illégale, bien plus lucrative, dangereuse et destructrice telle la drogue. Mais, c'est là une autre histoire, et avec l'alcool, une grande affaire d'hypocrisie !

Le tabac était, à cette époque, un produit de première nécessité. Il était devenu l'équivalent et

donnera lieu aux mêmes enjeux que le sel des faux sauniers.

En plus de la solde, le tabac était donné gracieusement aux militaires et à une époque encore récente, sous forme de cigarettes de troupes.

La loi du 28 avril 1816 plaçait le tabac sous contrôle de l'état. Les autorisations de planter du tabac étaient accordées par le préfet sous forme de privilège.

En 1836, les prix étaient devenus insuffisants pour rester rentables. En 1870, Napoléon III créera la régie française des tabacs.

Ce dernier est fortement taxé et la régie s'occupera plus tard du monopole du cannabis, du kif, du haschisch et de l'opium, dans les colonies françaises et les protectorats.

Cependant, quand un état abuse des taxes, cela génère un trafic. Quand il abandonne une activité qui pourrait lui rapporter, sous prétexte de morale, le trafic est encore plus lucratif ! Mais pour les voyous.

Plus il y a de saisies, plus les trafiquants en mettent sur le marché.

Plus la drogue est taboue, plus la jeunesse est tentée par l'expérimentation.

Aujourd'hui, tout le monde connaît les dangers du tabac et de l'alcool, mais cela n'empêche pas l'extension à l'infini des linéaires des supermarchés.

Que fait-on du libre-arbitre et du bon sens ?

Une des voisines de mon arrière grand-père, vieille demoiselle que j'ai bien connu dans mon

enfance, m'a souvent parlé de ce vieux bonhomme et de sa maison. Elle m'en parlait avec une sorte de respect si ce n'était de l'admiration. Elle n'a jamais fait allusion à son activité clandestine – la connaissait-elle, ou pas ? – Ancienne fermière avec deux ou trois vaches, à la vie particulièrement longue, elle était sa contemporaine et seul témoin oculaire d'une partie de sa vie. Sa maison, sa grange et son étable, en bordure de rue, cachent, en partie, le pâté de maisons qui abrite celle de mon aïeul. Elle devait savoir bien des choses mais elle était la discrétion même !

Les autres témoignages proviennent souvent des souvenirs évoqués par de la parentèle, dont les pères et mères ont connu l'ancêtre, tout au moins, sur la fin de sa vie.

Je n'avais jamais eu la curiosité, ni le temps, de m'intéresser à cette maison et, quand j'en ai eu le désir, j'étais trop éloigné de ma région natale. Je connaissais bien ce quartier du village, je m'y rendais régulièrement et, des voisins me rappelaient souvent que, là, était la maison de mon arrière grand-père.

Il existait comme une coupure entre lui et mon grand-père, le père de mon père, que j'ai côtoyé avant son décès, jusqu'à l'âge de 17 ans.

Mon père et mon grand-père ont peu communiqué sur leur famille et leurs histoires sont parfois si compliquées pour les enfants !

L'un de mes petits-fils, étudiant les arbres généalogiques à l'école, s'est posé des questions sur ses

origines. Ma fille m'a alors demandé si j'avais des documents tel qu'un livret de famille concernant mes ascendants.

Je me suis souvenu de cette maison, toujours habitée et entretenue, et me suis demandé alors à qui elle appartenait et s'il m'était possible d'en connaître en peu plus sur son histoire. J'ai donc écrit à la mairie du village. Je pensais, par ce biais, obtenir quelques bribes de la vie de cet aïeul, tout au moins sa date de naissance ainsi que celle de son décès.

Au courrier, quelques trois semaines plus tard, quelle ne fut pas ma surprise ! Une arrière-petite-cousine m'envoyait l'acte notarié de la vente de la maison concernée datant de 1952 (le maire lui avait transmis ma requête). Elle-même était née dans cette demeure, et heureuse, aujourd'hui, de retrouver une partie de sa parentèle et de parler de sa maison. Ses propres parents avaient racheté leur part à la famille et ce, à leur demande expresse : celle-ci étant encore en indivision.

Pourquoi avoir tant tardé, alors que mon arrière-grand-père était décédé en janvier 1944 ?

Tout simplement, parce que la grand-mère de cette cousine était veuve du second fils de mon arrière-grand-père. Il avait femme et enfant quand il fut tué, bien trop jeune, dans un accident de chemin de fer. La famille a donc été recueillie par mon arrière-grand-père et a continué à vivre dans cette maison, tout comme les générations suivantes.

Au décès de l'aïeul, la fratrie n'a pas demandé la vente, par solidarité envers cette famille éprouvée. Ce n'est que sa petite-fille, qui, une fois mariée, a demandé la licitation des biens. Il fallait moderniser la maison et liquider cette indivision, en payant sa part d'héritage aux oncles et tantes encore vivants.

Cela fait donc deux siècles, voire plus, que cette maison est dans la famille, même si, du fait des mariages, elle a changé de lignée et de nom.

Cette « petite » cousine a effectué des recherches en mairie pour compléter le document qu'elle m'a transmis avec de nombreuses annotations, ce qui me fut fort utile pour procéder à cette reconstitution.

Dans bien des affaires d'indivision, il y a souvent des clans opposés les uns aux autres. Il suffit parfois d'un héritage pour diviser une famille unie auparavant. Un grand-oncle s'était désisté de l'héritage. C'était, sans doute, par mépris pour une part qui devait s'avérer bien mince, vu le nombre de bénéficiaires et aussi pour ne pas renouer avec une famille détestée. Il avait coupé toutes relations avec l'ensemble de sa famille, depuis bien longtemps, sans doute détourné par sa belle famille.

Mon arrière-grand-père est décédé à la fin de la dernière guerre mondiale, en janvier 1944. Les événements ont, sans doute, provoqué bien d'autres soucis, que de s'occuper d'un partage de biens assez maigres somme toute. Il aura connu et subi trois guerres.

La guerre 1939/1945 et les difficultés qui suivirent ces années compliquées ont, sans doute, beaucoup retardée cette transaction qui ne s'est faite qu'en 1952.

Au cours des travaux de modernisation de cette maison, il a été retrouvé, dans la charpente, des lots de tabac, si bien emballés, qu'ils étaient dans un état de conservation parfait. Il pouvait encore faire le plaisir des fumeurs contemporains.

Je dédie ce livre à mon petit-fils Jérémy, ainsi qu'à tous mes petites-enfants bien sûr et, à ma fille qui, par son intérêt sur notre arbre généalogique, m'a lancé dans mes recherches. Avec une pensée aussi, pour ma famille proche et lointaine, restée près de leur clocher, là-bas dans le département du nord...

Un peu d'histoire

La Belgique est née en 1830, suite à la volonté des États d'Europe et surtout de l'Angleterre, d'empêcher toute hégémonie de la France sur un pays qui s'était secoué du joug des hollandais, après avoir été sous celui des autrichiens et dans l'empire de Charles Quint.

La révolution française, puis Napoléon Ier, avait unifié et rattaché à la France, sans trop de mal, les principautés qui constituaient ce pays depuis environ quatre cents ans. En rassemblant les états allemands et en refoulant les autrichiens, il créait ainsi, prématurément, une Europe trop puissante, qui aurait portée préjudice à l'hégémonie mondiale de l'Angleterre. C'est une partie d'explication à toutes ses mauvaises actions qui, depuis deux siècles, avaient agitées le continent.

De ces agissements contre Napoléon I^{er} et, suite à son élimination définitive de la scène politique, l'Angleterre est restée « l'arbitre » de l'Europe. Elle

s'est transformée en perpétuelle « empêcheuse » de tourner en rond.

La trop jeune république américaine était encore loin de pouvoir y prétendre.

Si le Royaume-Uni est devenu notre allié peu avant la grande guerre, il porte aussi une part importante de responsabilité dans l'organisation du continent au cours du 19^{ème} siècle.

La Belgique, neutre, est un peu sa création, qui va engendrer et entretenir l'illusion d'un pays tampon, protecteur de nos frontières, par deux fois. Ses obsessions économiques et coloniales lui feront souvent jouer un rôle déstabilisateur de certaines parties du monde. Dans les Balkans et l'empire ottoman, en Afrique, en Indochine, au Moyen-Orient, le royaume s'exercera à des jeux occultes qui auront des conséquences sur l'avènement puis sur le déroulement de la première guerre mondiale et de la suivante. Contre les promesses non tenues des anglo-saxons, les négociations de paix qui ont suivies le traité de Versailles, ont bien trop privilégié le commerce et l'industrie lourde ainsi que les banques, au détriment de la sécurité de nos frontières et notamment celle de la Belgique. L'empire austro-hongrois a été dépecé mais l'Allemagne, si elle fut dépouillée de ses colonies, a conservé une grande partie de son territoire intact, en particulier les états rhénans, qui auraient dû redevenir autonomes, faisant office de tampon entre nos trois pays. Les découpages

entrepris à l'est, entre polonais, tchèques, russes et allemands, allaient empoisonner les relations européennes et devenir d'autres sources de conflits et de prétextes divers, qui rebondissent parfois encore dans nos actualités. Les arbitrages ont été le fait des anglo-américains. Nos alliés anglais et américains se sont interposés maintes fois dans le déroulement du traité, contre les indemnisations, contre la sécurité. Leurs banques ont financé le réarmement de l'Allemagne hitlérienne.

La Belgique fut notre talon d'Achille, le point faible de l'Europe, un boulevard pour les invasions.

Le nom de Belgique vient de Gallia Belgica, province romaine créée par Jules César. Dès la conquête des Gaules, il avait établi des frontières entre les différents pays, selon des ethnies plus ou moins définies et les barrières naturelles, un peu comme l'ont fait, plus tard, les colonisateurs de l'Afrique et de l'Asie.

Il fallait bien trouver un nom pour ce pays, tout neuf, créé de toutes pièces.

En 1815, au traité de Vienne, cette contrée avait été rattachée au royaume de Hollande (créé par et pour le frère de Napoléon) pour mieux encercler la France et éviter toute tentative d'hégémonie des empires et surtout brider la puissance de la France.

Une grande partie des belges, surtout les francophones, sont restés nostalgiques de l'épopée napoléonienne. Ils procèdent à des reconstitutions de

batailles en costumes d'époque et ils sont fiers de participer à la mémoire de cette grande, mais sanglante épopée. Ne leur parlez pas de défaite à Waterloo !

Napoléon avait une vision trop précoce et sans doute maladroite de l'Europe et d'une union. Cette vision a toujours été combattue par l'Angleterre qui a toujours agi pour qu'elle ne se fasse pas.

Bizarrement cette vision européenne des nations était l'étape et l'objectif du Général De Gaulle pour la fin du vingtième siècle. Il n'excluait pas une Europe supranationale pour le siècle suivant, une fois les institutions bien rodées. Ce qu'elles ont bien du mal à faire !

Il est en effet assez dangereux quand on marche, de mettre les deux pieds en avant et en même temps. Ça ressemble à une course en sacs. La course en avant, qui a consisté à faire entrer tous les anciens pays du bloc soviétique dans l'union y ressemble. C'est la chute assurée et c'est ce qui s'est passé dans les différents rejets de la constitution européenne.

Ceux qui ont rejeté ce texte, à la fois tortueux, dont la lecture et la compréhension demande une formation de juriste, ne sont pas forcément anti-européens. Ils se méfient tous, de donner un blanc seing à des commissaires non élus des peuples, qui donnent des consignes et des ordres aux élus des peuples à l'avantage de la plus haute finance internationale.

Si l'Angleterre est aujourd'hui dans l'Europe, c'est

pour mieux la contrôler, agiter les petits pays et mettre son veto partout, ce qu'elle a toujours fait, ce qu'elle fait toujours.

Force est de constater qu'en dehors du marché commun, industriel et agricole, hormis une monnaie commune qui est une réussite (même trop) et une mondialisation (surtout chinoise) plus subie par tous que voulue, il n'y a toujours pas d'Europe politique, pas d'armée commune, alors qu'il y a des économies d'échelles énormes à réaliser. Nous ne représentons rien vis-à-vis de la Chine ou des USA ? De ce fait on assiste un peu partout à une recrudescence des nationalismes.

Même les partisans de cette mondialisation à marche forcée, commencent à découvrir le marché de dupe, qui n'est qu'à l'avantage de la haute finance, mais pas des peuples. Depuis soixante ans, nous faisons du sur-place. Depuis le traité de Rome, au niveau politique il n'y a rien de nouveau.

Comme par miracle, le bassin houiller fut judicieusement partagé et, dans la plus grande partie du département du Nord, on passe d'une agglomération à une autre, sans transition, aussi bien dans les environs de Lille, Roubaix, que du Valenciennois. Il suffit parfois de changer de trottoir pour changer de pays et certaines maisons sont même coupées en deux par la frontière.

Après la chute de Louis Philippe, il y eut une tentative d'instaurer une république et d'abattre le

trône de son gendre, Léopold 1^{er}.

Entre 1846 et 1851, la France traverse une grande crise. C'est la faim et le chômage, qui mirent le feu aux poudres. En 1848, des émeutes et des manifestations anti-belges surviennent dans la région de Lille. Le Belge était l'étranger qui venait manger le pain des français !

Du fait de la révolution républicaine avortée, les anti-royalistes se sont réfugiés en France et viennent grossir les rangs des chômeurs. Il faut toujours des « boucs émissaires » et ils seront la cause de tous les malheurs.

A la fin d'avril 1846, à Trélon, les émeutes de la faim avaient provoqué 12 morts. A cette époque, les belges étaient parfois molestés.

Ce sont, finalement, les ouvriers qui seront les plus favorables à Napoléon, le neveu, et qui lui accorderont le plus de confiance lors du plébiscite, qui lui permettra de proclamer à nouveau l'empire.

Napoléon III avait négocié avec Bismarck, le rattachement de la Belgique à la France, contre les mains libres pour ce dernier en Autriche. Ce fut un peu le Munich de l'époque.

Il a, en quelque sorte, perdu l'honneur et une guerre. L'agressivité du prussien et sa victoire facile contre une Autriche, que tout le monde croyait puissante, aurait dû rendre Napoléon et son entourage plus que prudent : il n'en fut rien !

L'homme aux deux ânes

Lieu de vie

La description des lieux peut paraître fastidieuse, mais elle a toute son importance, car c'est la configuration des lieux qui va permettre le déroulement de l'histoire.

Au sud-ouest du Valenciennois, le plat pays se transforme en un doux vallonement. En voyageant, ces pénéplaines paraissent plates et infinies, presque sans vie ; mais ce n'est qu'une illusion, rapidement dissipée. Il suffit, pour s'en rendre compte, de s'enfoncer un peu dans le pays, de s'aventurer et d'y flâner un peu. Quelques clochers émergent ça et là dans le paysage, ils annoncent la vie... des villages souvent encaissés, presque invisibles et insoupçonnables du lointain.

Ce territoire est constitué d'une alternance de prairies et de champs qui forment un improbable damier multicolore. Tout y est vert, doré, gris ou roux

et, selon les saisons, le paysage se métamorphose et respandit. Quelques liserés de verdure et de bosquets serpentent, émergent par endroit et laissent deviner les nombreux petits cours d'eau qui y creusent des lits profonds, tourmentant la campagne. Quelques touffes de bosquets coiffent des collines et des replis de terrain puis, la vue se perd sur l'infini de l'horizon. La terre rejoint le ciel. Elle s'y confond les jours de grisaille ou selon les saisons. Le regard perd alors toute notion d'espace.

Si la grisaille s'attarde souvent sur cette campagne, ce n'est pas pour autant un climat froid et pluvieux comme certains aiment à le faire penser. De cette terre du nord, ces Pays-Bas français, entre Flandres et Artois, à la limite du pays picard et du piémont des Ardennes, il faut y pénétrer profondément pour s'apercevoir que ce paysage n'est plus qu'une illusion du plat pays que nous venons de quitter.

Les plaines sont creusées de vallées arrosées de petites rivières. C'est partout, des creux, des bosses, des talus où se dissimulent de nombreux villages et leurs secrets.

Celui de notre histoire est niché au creux d'un de ces vallons. Pour s'y rendre, il faut quitter la grand route qui sillonne le pays de Valenciennes à Le Cateau. Après une grande descente tout en virages, nous arrivons à un carrefour bien nommé « quatre chemins », il faut tourner à droite et faire environ cinq